

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 14 avril 2015

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni :

Le Mardi 14 avril 2015 à 19 heures 45.

Présents : Didier Debrabant, Charles Autreaux, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Bénédicte Dzikowski, Marcelle Ghaye, Jean-Marie Lalou, Jacques-Anthony Vienne, Edith Glasse, Virginie Dumoulin, Thierry Guyonnet, Mehdi Hamida, Gérard Druelle.

Absents excusés : Jean-Marc Lefebvre (procuration a été donnée à Jacques-Anthony Vienne).

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 mars 2015,
- 2) Délibération pour l'achat de la salle Don Bosco,
- 3) Délibération pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et pour l'assistance à maîtrise d'œuvre pour la démolition du préfabriqué.
- 4) Point sur les travaux du chemin des Béguines : Jolimetz, Villereau et Potelle.
- 5) Point sur la commission travaux du 7 avril 2015,
- 6) Délibération pour les taux des 3 taxes,
- 7) Vote du Budget Primitif 2015,
- 8) Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

1 - Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 mars 2015 : Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 mars 2015. Celui-ci est validé.

2 - Délibération pour l'achat de la salle Don Bosco : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision de l'évêché de Cambrai qui accepte de nous vendre la salle Don Bosco pour un montant de cent vingt mille francs. Il est proposé au Conseil Municipal de recourir à l'emprunt.

Le Crédit Agricole nous a fait une proposition pour un emprunt possible de 120 000,00 € sur 5ans au taux fixe de 1.02%.

L'achat de la salle Don Bosco est proposé au Conseil Municipal.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour.

Le recours à un emprunt de 120 000€ remboursable sur 5 ans est délibéré également.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour

3 - Délibération pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et pour l'assistance à maîtrise d'œuvre pour la démolition du préfabriqué :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de confier à la société Cible VRD à Marcoing le soin d'assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour la démolition du préfabriqué. Après une expertise de l'APAVE, celui-ci contient de l'amiante notamment dans les « parties hautes » .

Le devis proposé par la société Cible VRD s'élève à 3564 €. Les frais de relevé topographique pourraient être déduits. La démolition est prévue après le 14 juillet.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer pour l'engagement des frais d'études.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour.

4 - Point sur les travaux du chemin des Béguines : Jolimetz, Villereau et Potelle :

Monsieur le Maire fait part de la réunion de travail qu'il a eue avec les élus de Potelle et Villereau pour la remise en état du chemin des Béguines au-delà du passage à niveau. Une portion de 120 mètres linéaires pour la moitié du chemin est à la charge de notre commune.

Un appel d'offre va être lancé pour les communes de Potelle et de Villereau.

Monsieur le maire contactera l'entreprise retenue pour ces travaux et en assurera le suivi pour la commune de Jolimetz.

Le coût de ce chantier est estimé à un montant compris entre 4 000 € et 6 000 €. Ces travaux sont prévus avant l'été.

5 - Point sur la commission travaux du 7 avril 2015 :

Monsieur Noël Delleaux rappelle les points abordés par la commission travaux du 7 avril 2015 :

- 1) Fleurissement du village deux nouveaux bacs sont prévus devant l'église. Les bacs qui se trouvent actuellement devant l'église et devant la salle Artur André seront répartis le long de la rue du Pavé à partir du carrefour de l'Opéra. Un aménagement arboré est à imaginer autour de la chapelle.
- 2) Aménagement de l'étage de la Maison du Temps Libre : pose d'un plancher sur toute la surface. L'aménagement d'une salle d'archives à l'étage est sur le point de se terminer.
- 3) « Nord-net » a posé une nouvelle parabole. La « boîte-box » est située à l'étage de la mairie assurant la liaison avec deux téléphones situés à l'étage et à l'école dans le bureau de Madame la Directrice. Nous allons pouvoir supprimer une des deux lignes « orange ».

6 - Délibération pour les taux des 3 taxes :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le maintien à l'identique des 3 taxes à savoir :

Taxe d'Habitation	9,25 %,
Taxe Foncière sur Bâti	9,90 %
Taxe Foncière sur Non-Bâti	41,16 %.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour.

7 - Vote du Budget Primitif 2015 :

Monsieur Vienne, adjoint aux Finances, remet à chaque conseiller municipal un tableau récapitulatif des propositions de la commission « Finance », section « fonctionnement » et section « investissement », pour le budget primitif 2015.

Le document est lu et étudié par le Conseil Municipal.

Suite aux questions et échanges, la proposition de budget est établie en :

FONCTIONNEMENT (budget prévisionnel)

Dépenses « opérations réelles » :

Dont,	
Charges à caractère	138 100,00
Charges de personnel	199 300,00
Atténuation de produits	48 274,00
Autres charges de gestion courante	91 518,00
Charges Financières	3 000,00
Charges Exceptionnelles	<u>23 359,79</u>
Total :	503 551,79 €

Recettes « opérations réelles » :

Dont,	
Atténuation de charges	17 500,00
Produit des services	28 000,00
Impôts et Taxes	230 117,00
Dotations et Participations	144 385,00
Résultat reporté :	<u>83 549,79</u>
Total :	503 551,79 €

INVESTISSEMENT (budget prévisionnel)

<u>Dépenses</u> d'équipement :	364 911,03
Dont	
Immobilisations incorporelles	31 000,00
Immobilisations corporelles	283 911,03
Immobilisations en cours	50 000,00
Remboursement d'emprunts	32 000,00
Dépenses imprévues	<u>20 000,00</u>
Total :	416 911,03 €

Recettes

Dont	
Recettes d'équipement :	158 520,00
Recettes financières :	9 593,00
Résultat reporté :	<u>248 798,03</u>
Total :	416 911,03 €

Le Budget Primitif 2015 s'équilibre ainsi à 920 462,82 € en « dépenses » et en « recettes ».

Le vote de ce budget primitif 2015 est proposé au Conseil Municipal.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour.

8 - Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire :

- Constate avec satisfaction que de nombreux citoyens ont entretenus leurs haies.
- La cérémonie du 8 mai doit faire l'objet d'un contact avec la commune de Potelle pour la mise au point des horaires.

Charles Autreaux :

-Fait part de son inquiétude concernant une fissure apparaissant sur la salle Don Bosco côté jardin.

-Rappelle que plusieurs automobilistes ont eu leurs pneus crevés. Monsieur le Maire indique que des plaintes ont été déposées à la gendarmerie.

Gérard Druelle :

-Peut-on éventuellement louer une salle dans la maison du Temps Libre pour une activité de sophrologie/relaxation ?

Thierry Guyonnet :

-Fait part de la remarque d'un habitant qui s'inquiète du fait que certaines voitures mal garées rue Coulon empêchent le passage des voitures sortant de l'impasse Michel. Demande quelles sont les règles concernant les feux domestiques (jardins).

Méhdi Hamida :

-Sur une maison non occupée de la rue Mortreux, une cheminée menace de tomber. Peut-on prévenir le notaire ?

-Peut-on envisager l'achat d'une sonorisation pour la commune ?

Edith Glasse :

-A-t-on remis l'eau au cimetière ? Monsieur le Maire indique que la période de gel étant terminée nous allons pouvoir remettre l'installation en service.

Noël Delleaux :

-L'équipe d'animation des rythmes scolaires prévoit de terminer la saison par une semaine éco-citoyenneté et patrimoine. Noël Delleaux rappelle qu'Audrey a fait du très bon travail : hélas son stage se termine et elle va nous quitter. Il va nous manquer quelqu'un pour la prochaine période.

-Par ailleurs Noël Delleaux souhaite mettre en place le site de la commune : celui-ci doit être présenté aux associations et aux acteurs économiques les 27 et 28 avril

Bénédicte Dzikowski :

-Propose de faire venir pour la fête de la musique le groupe « Dixieland Combo Jazz ». Le groupe composé de quatre musiciens demande pour la soirée un cachet de 950,00 €.

-Va réunir prochainement les associations: date proposée le mardi 28 avril 2015 à 19h

-Remercie les bénévoles et les élus qui ont organisé et animé la « chasse aux œufs ».

-Fait appel aux bonnes volontés pour préparer samedi matin la salle et la marche concernant la maladie cœliaque organisée par Muriel Lefebvre en partenariat avec l'association les « mille pattes ».

Marcelle Ghaye :

-S'inquiète du fait que les horloges n'indiquent pas toutes la même heure au clocher de l'église.

-Un habitant de la rue Mortreux ne bénéficie pas de nos informations. Il y a eu confusion par les distributeurs en raison de la position de la maison par rapport à la chaussée Brunehaut.

-Pose la question de la mise en place éventuelle de repas à domicile.

Jean-Marie Lalou :

-Regrette le mauvais état du chemin du Moulin soit suite aux travaux d'abattage de sapins réalisés au « camping » situé sur la commune de Potelle.

Fin de la séance à 22 heures 30.

Le Maire

Didier DEBRABANT